Lieu d'affectation, date du dépôt

Madame/ Monsieur Prénom NOM
Assistant-e d'élèves en situation de handicap
Assistant-e d'éucation
à
Madame la Rectrice,
Monsieur le Recteur de l'académie
XXX

s/c
Monsieur, Madame la Cheffe d'établissement
PIAL/PAS
[nom de la stucure de rattachement]
s/c
Monsieur ou Madame le/la Directeur/trice académique
des services de l'éducation nationale de/du
Département

Monsieur le Recteur [ou] Madame la Rectrice,

A la suite de la fiche synthétiques du ministère de l'éducation national en date du 5 novembre portant « *instruction* […] *au versement rétroactif de l'indemnité REP/REP+ aux AESH et AED sur la période comprise entre 2015 et 2022* », je sollicite par le présent courrier le versement rétroactif de la prime REP/REP+ correspondant à mes périodes d'affectation en réseau d'éducation prioritaire (**cf. PJ**), entre la publication du décret de 2015 au 1er septembre 2015, et la modification intervenue à la date d'application du décret entré en vigueur au 1er janvier 2023.

Je sollicite également **les intérêts légaux de droit** (art. 1231-6 du Code civil, note de service n°2000-125 du 31 août 2000, BOEN n°31 du 7 septembre 2000, p. 1354).

Dans l'éventualité d'un improbable refus, je vous saurai gré d'en transmettre aussi copie au médiateur académique compétent au titre de **la médiation préalable obligatoire** (décret n° 2022-433 du 25 mars 2022) et inviter ce dernier à faire son office dans les plus brèves échéances avant de pouvoir régulièrement saisir la justice administrative contre cette décision faisant alors grief.

En l'absence de réponse « *expresse* », selon les termes de l'instruction ministérielle, j'engagerai, avec l'aide de mon conseil**, une procédure en référé-provision** (art. R 541 et suivant du Code de justice administrative) et un **recours contentieux** après avoir recouru médiateur académique.

En cas possible de réponse dilatoire ou de refus et au regard des carences manifestes de l'État employeur, sanctionnées par le Conseil d'État, j'assortis le présent recours gracieux d'une demande indemnitaire préalable au titre du préjudice matériel et moral et du trouble dans les conditions d'existence, préjudice que j'estime, sous toute réserve, à **la somme due au titre de l'indemnité REP et REP + augmentée de 1000 (mille euros) avec les intérêts moratoires capitalisés** sur l'ensemble des sommes demandées à réception de cette demande.

Il sera alors formé **un recours indemnitaire** devant la juridiction administrative territorialement compétente. Il sera alors demandé les frais irrépétibles pour mon conseil au titre de l'article L. 761-1 du CJA.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations très respectueuses.

Sous toute réserve

Signature de l'agent

Vu et transmis le … //...// 2025 (jour et mois à compléter)
Cachet et signature du ou de la supérieure hiérarchique

Accusé de réception de la demande signée par l'autorité hiérarchique* avec copie remise à l'agent le …//… 2025 (jour et mois à compléter)

Prénom Nom du ou de la supérieure hiérarchique

Pièces à joindre : Arrêté [s] d'affectation en REP / REP + avec date de début et de fin

Cas particulier

La prescription quadriennale prévue par la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 a été interrompue par

Selon le cas particulier, l'un ou l'autre en en justifiant

par ma demande de paiement ou réclamation écrite en date du jour, mois, année (en PJ).

un recours contentieux formé devant la juridiction administrative (n° et date d'enregistrement devant la tribunal administratif de XXX , la cour administrative d'appel de XXX).

PJ :

[**cas particuliers** de rupture de la prescription quadriennale
copie du courrier
ou
de l'enregistrement de la procédure devant la juridiction administrative]

Courrier régulièrement transmis par la voie hiérarchique

***Copie par lettre recommandée avec accusé de réception à la rectrice ou au recteur**
en cas de refus de remettre copie de la demande reçue par la voie hiérarchique